

## EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de La Sarraz  
Séance du 3 décembre 2010

Présidence : Jacques Stirnimann, président

### LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ

- Vu le rapport sur le budget 2011 établi par la Municipalité en date du 01 novembre 2010
- Ouï le rapport de la Commission des Finances
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### DECIDE

d'approuver le budget 2011 tel que présenté par la Municipalité :

- recettes budgétées :	fr. 7'649'561.00
- charges brutes budgétées :	fr. 8'251'715.00
- excédent de charges	<b>fr. 602'154.00</b>
- total des amortissements budgétés	fr. 457'800.00

Ainsi délibéré en séance du 3 décembre 2010

Le Président :  
Jacques Stirnimann

la secrétaire :  
Isabelle Chevalier

Extrait conforme, attesté, la secrétaire :
